

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/38/F/2022-2023
POUR LA FOURNITURE DES LINGERIES, TENUES DE TRAVAIL POUR LE
PERSONNEL.**

Date de Publication : 24/03/2023

Date d'ouverture des offres : 17/04/2023

Objet.

1. Le Centre Hospitalo-Universitaire de Kamenge invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres Ouvert National, les candidats intéressés à présenter leurs offres pour la fourniture des lingeries, tenues de travail pour le personnel.

Financement du Marché.

2. Le présent Marché est financé par les fonds propres du CHUK, exercice 2022-2023.

Mode de passation du marché

3. La passation du marché sera conduite par Avis d'Appel d'Offres Ouvert National, tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

4. Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché sont constituées et fournies en un seul lot.

5. Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché doivent être livrées dans un délai maximum de 2mois à compter de la date de réception de la lettre de commande.

Conditions de participation

6. Ne peut participer à l'appel d'offres que tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'inéligibilité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés Publics. Le soumissionnaire ne doit pas être litige avec le CHUK.

Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

7. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement au Secrétariat de la Direction Générale du Centre Hospitalo-universitaire de Kamenge, sis au Boulevard MWEZI GISABO, Tél.22 23 6063/ 22 23 60 64/ 22 23 20 92 BUJUMBURA-BURUNDI, B.P : 2210 BUJUMBURA, tous les jours ouvrables de 7h30min à 15h30min, heure locale.

8. Il pourra être obtenu physiquement à l'adresse ci-dessus sur présentation d'un bordereau de versement d'une somme non remboursable **de 100.000FBU** (*cent mille francs burundais*), dont la moitié est à verser au sous - compte de transit des recettes non fiscales n°**1101/001.04** ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) et l'autre moitié sera versée sur le Compte n° **1123/073** ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom du CHUK.

Les offres doivent être rédigées en langues françaises selon le formulaire de soumission inclus dans le dossier d'Appel d'Offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

9. Toutes les questions concernant le présent appel d'offres doivent être adressées par écrit, au moins dix (10) jours calendrier avant la date limite de remise des offres à l'adresse suivante : Secrétariat de la Direction Générale du Centre Hospitalo-universitaire de Kamenge, sis au Boulevard MWEZI GISABO, Tél.22 23 6063/ 22 23 60 64/ 22 23 20 92 BUJUMBURA-BURUNDI, B.P : 2210 BUJUMBURA.

Présentation des Offres

10. Les offres seront présentées en cinq (5) exemplaires dont un original et quatre (4) copies.

11. L'offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de quatre millions trois cent cinquante mille francs burundais (4 350 000Fbu). L'absence de cette garantie constitue une cause de rejet de l'offre.

12. Cette garantie de soumission est remboursée au soumissionnaire non gagnant et ne sera pas restituée au soumissionnaire gagnant qui se désistera.

13. Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table de matières.

Documents constituant l'offre

14. L'offre présentée par le soumissionnaire doit comprendre les documents suivants dûment remplis :

a) Au niveau technique

1. La preuve d'achat du Dossier d'Appel d'Offres portant le numéro du marché ;
2. La caution bancaire de soumission rédigée selon le modèle en annexe 3;
3. Le Certificat d'Immatriculation Fiscale (NIF) ;
4. Une copie du Registre de Commerce ;

5. L'attestation de non redevabilité **datant de moins de 3 mois**, aux impôts et taxes délivrée par l'Office Burundais des Recettes (OBR) ;
6. L'attestation de non redevabilité **en original** délivrée par l'INSS;
7. Habilitation du signataire à engager le soumissionnaire
8. Le soumissionnaire doit présenter un document attestant avoir une adresse fixe connue;
9. Les spécifications techniques ;

b) L'offre financière :

L'offre financière comprendra :

- L'acte de soumission;
- Le bordereau des prix unitaires;
- Le devis quantitatif et estimatif
- Le délai d'exécution.

N.B : L'absence ou la non-conformité de l'un des documents énumérés entraîne le rejet de l'offre lors de l'analyse conformément à l'article 183 du Code des Marchés Publics.

Validité des Offres

15. Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Dépôt des offres

A. Cachetage et marquage des offres

16. Les soumissionnaires placeront l'original et les copies de leur offre, dans une seule enveloppe comprenant les renseignements relatifs à la soumission, la garantie d'offre requise, et comportant, l'offre technique et l'offre financière. Ces dernières sont cachetées et portent la mention « ORIGINAL », et « COPIE » selon le cas.

17. L'enveloppe devra :

- Être adressées à l'Autorité Contractante à l'adresse indiquée dans le DAO;
- Porter l'objet du marché et le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres, tels qu'indiqués dans le DAO ; et
- Porter la mention « NE PAS OUVRIR AVANT LE 17/04/2013 » suivie de la mention de la date et de l'heure fixées pour l'ouverture des offres, comme spécifié dans les DPAO.

18. Si l'enveloppe n'est pas présentée comme indiqué ci-dessus, l'Autorité Contractante ne sera en aucun cas responsable si l'offre est égarée ou si elle est ouverte prématurément.

B. Date et heure limite de dépôt des offres

19. Les offres doivent être déposées au plus tard le 17/04/2023 à 10 heures à l'adresse indiquée ci-dessous : Secrétariat de la Direction Générale du Centre Hospitalo-universitaire de Kamenge, sis au Boulevard MWEZI GISABO, Tél. 22 23 6063/ 22 23 60 64/ 22 23 20 92 BUJUMBURA-BURUNDI, B.P : 2210 BUJUMBURA.

20. Toute offre reçue par l'Autorité Contractante après l'expiration du délai de dépôt des offres, fixé par l'Autorité Contractante, ne sera pas prise en considération.

Séance d'ouverture des offres

21. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture des offres ou de leurs représentants à l'adresse indiquée au point 7 du présent dossier d'appel d'offres le 17/04./2023 à 10 heures 30 minutes.

22. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP, peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de ladite séance et donne copie à l'Autorité Contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

Critères de qualification

23. Les exigences en matières de qualification sont énumérées à la section III du présent Appel d'Offres.

24. Aucune marge de préférence ne sera accordée aux soumissionnaires

Critères d'évaluation des offres

25. L'évaluation des offres se fera sur base des critères techniques, financiers et mentionnés dans les données particulières de l'appel d'offres, afin de déterminer l'offre conforme la moins distante.

Fait à ..., le .../.../2023

Pr HARAKANDI Stanislas
Directeur Général

